



Ville de TROIS-RIVIÈRES

Séance du 13 Avril 2021

République Française : LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

Département de la GUADELOUPE

Arrondissement de BASSE-TERRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2021

| Nombre de conseillers | | | |
|-----------------------|--------------|---------------------------|--------------|
| En exercice | Présents | Qui ont pris part au vote | Procurations |
| 29 | 18 | 24 | 07 |
| Vote | | | |
| A La Majorité | Pour : | 19 | |
| | Contre : | 00 | |
| | Abstention : | 05 | |

Convocation du Conseil Municipal en date du :

07 AVRIL 2021

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu :
de sa réception en PREFECTURE
DE BASSE-TERRE le :

28 AVR. 2021

et de sa publication le :

28 AVR. 2021

L'an 2021, le Mardi 13 Avril à 18 h 00, le Conseil Municipal de la Ville de Trois-Rivières s'est réuni à la Salle des Délibérations, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Louis FRANCISQUE, Maire, pour la tenue de sa 2^{ème} session ordinaire de l'année.

Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux et affichés à la porte de la Mairie le 07 Avril 2021.

PRÉSENTS : M. Jean-Louis FRANCISQUE (Maire) - Mme Jocelyne MOCKA - M. Jean-Philippe NOËL - Mme Marie-Agnès SAINT-VAL - M. Louis LAROCHELLE - Mme FÉLER - M. Patrick LAVITAL - M. Jacques ANSELME - Mme Gilberte EUGENIE - M. Alain SARREAU - M. Albert LOSAT - M. Serge SACILÉ - M. Rémi DUFLO - M. Charly DARMALINGON - Mme Valérie ARICIQUE - Mme Annie CHRISTOPHE - M. Frantz RUPAIRE - Mme Sylviane BOURGEOIS - Mme Josette OTTO - M. Claude JERSIER - Mme Laurence LAROCHELLE (21)

REPRÉSENTÉS : Mme Marylène ROCHEMONT (ayant donné procuration à M. Jean-Louis FRANCISQUE) - M. Fulbert MIROITE (ayant donné procuration à Mme Jocelyne MOCKA) - Mme Marie-Claude BIQUE (ayant donné procuration à Mme Gilberte EUGENIE) Mme Fabienne FARAJJE (ayant donné procuration à M. Remi DUFLO) - M. Charles-Henri DEVAUX (ayant donné procuration à Mme Marie-Agnès SAINT-VAL) - Mme Marie-Pierre DAMAS (ayant donné procuration à M. Jean-Louis FRANCISQUE) - M. Jimmy FAUSTA (ayant donné procuration à M. Frantz RUPAIRE) (07)

ABSENTE : Mme Ninette SAINTE-LUCE (01)

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriale, à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil municipal, Madame Gilberte EUGENIE a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptée.

D_20210413_07 APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2021

DISPOSITIF DÉCISIONNEL

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;



Ville de TROIS-RIVIÈRES

Séance du 13 Avril 2021

- Vu le projet de Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 25 Mars 2021 dressé par le secrétaire de séance, Madame CHRISTOPHE Annie et dont copie a été adressée à chaque conseiller ;
- Considérant les observations de M. Claude JERSIER et M. Frantz RUPAIRE

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré,

DECIDE,

A la MAJORITE moins 05 ABSTENTIONS (M. Frantz RUPAIRE - Mme Sylviane BOURGEOIS - M. Jimmy FAUSTA - Mme Josette OTTO - M. Claude JERSIER-)

Article 1

D'Approuver le Procès-Verbal avec les modifications et réserves tel que résumé et annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Président de séance,



Jean-Louis FRANCISQUE

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratif gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe